



Saisine de la Commission de déontologie par l'employeur

N° d'enregistrement

Version du 6 février 2026

Fonctionnaire ou agent contractuel concerné

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénoms :

Collectivité

Nom de la collectivité ou de l'établissement :

Agent chargé du suivi du dossier :

Téléphone :

Courriel :

Motif de saisine de la commission

☐ **Demande d'autorisation d'exercice d'une activité accessoire** (*fonctionnaire ou agent contractuel à temps complet ou à temps non complet > 70%*) – IV de l'article 21-2 de l'ordonnance du 4 janvier 2005

☐ **Demande d'autorisation d'exercice à temps partiel pour la création ou la reprise d'une entreprise**
III de l'article 21-2 de l'ordonnance du 4 janvier 2005

☐ **Déclaration préalable de cumul d'activité** (*fonctionnaire ou agent contractuel à temps non complet ≤ 70%*) – 2°
du II de l'article 21-2 de l'ordonnance du 4 janvier 2005

☐ **Déclaration préalable de poursuite d'activité privée** par le dirigeant d'une société ou d'une association à but lucratif (*lauréat d'un concours ou personne recrutée en qualité d'agent contractuel de droit public*) – 1° du II de l'article 21-2 de l'ordonnance du 4 janvier 2005

☐ **Déclaration préalable à l'exercice d'une activité privée** par les fonctionnaires ayant cessé temporairement ou définitivement leurs fonctions – Article 128 du décret du 29 août 2011

Pièces à joindre obligatoirement

Formulaire de demande ou de déclaration de l'agent avec l'avis de l'autorité de nomination ou de recrutement (*)

Fiche de poste actuelle du fonctionnaire ou de l'agent contractuel

Arrêté de nomination ou acte relatif au recrutement (contrat, etc.)

Tout autre document de nature à éclairer les membres de la commission (ex. statuts de l'entreprise ou de l'association, etc.)

Date de saisine :

Nom, prénom, qualité
et signature de l'autorité
de nomination ou de recrutement

(*) utiliser obligatoirement les formulaires en annexe de l'arrêté n°HC 633 DIRAJ du 18 novembre 2025

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Centre de gestion et de formation pour **la gestion de la commission de déontologie** dont l'établissement assure le secrétariat. La base légale du traitement est l'ordonnance n°2005-10 du 4 janvier 2005 et l'arrêté du Haut-Commissaire de la République n° 1094 DIPAC du 5 juillet 2012.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : **la direction du statut, des carrières et de l'emploi communal, dont le service juridique et statutaire et les membres de la commission de déontologie**. Les données sont conservées pendant une durée de deux (2) ans.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter **notre délégué à la protection des données : dpo@cgf.pf**. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.